

*Uccle Armand De Decker (MR) prolonge son congé maladie de deux semaines Armand De Decker (MR), le bourgmestre d'Uccle, devait reprendre le travail ce lundi, mais a prolongé son arrêt maladie jusqu'au 27 février. L'information a été confirmée par son premier échevin, Marc Cools (MR), qui assure l'intérim le temps ...*

Uccle

Armand De Decker (MR) prolonge son congé maladie de deux semaines

Armand De Decker (MR), le bourgmestre d'Uccle, devait reprendre le travail ce lundi, mais a prolongé son arrêt maladie jusqu'au 27 février. L'information a été confirmée par son premier échevin, Marc Cools (MR), qui assure l'intérim le temps de sa revalidation. "Il reprendra le travail dans une quinzaine de jours, comme préconisé par son médecin. Il a connu une grosse fatigue, avec notamment des chutes de tensions. Il n'a pas été hospitalisé mais doit encore rester au repos", a commenté le bourgmestre faisant fonction. Pour rappel, le bourgmestre est soupçonné d'être intervenu en 2011 auprès de membres du gouvernement pour accélérer la rédaction d'une nouvelle loi sur la transaction pénale, dans l'affaire dite du Khazakgate. C'est la deuxième fois qu'il prolonge son arrêt maladie depuis fin décembre.

A. F.

Armand De Decker sera absent jusqu'au 27 février.